



Plan stratégique de développement durable

2018-2022



Bécancour

TABLE DES MATIÈRES

CONTENU

Introduction.....	1
Mot du maire.....	2
Mise ne contexte.....	3
Un comité de développement durable.....	4
Un comité de pilotage.....	5
Méthodologie.....	6
Accompagnement.....	7
Critères de priorisation.....	8
Consultation du comité de développement durable	9
Forum citoyen.....	10
Tableau synthèse.....	11
Suivi et analyse.....	12



INTRODUCTION

Le développement durable est une approche globale de gestion intégrant un processus d'amélioration continue qui sert de cadre de référence pour que le développement soit écologiquement viable et efficace et socialement acceptable.

Depuis 2012, la Ville de Bécancour intègre cette approche du développement et pilote une démarche innovante dans laquelle le citoyen est au cœur des priorités.

Cette démarche en développement durable appelée *Valeur collective* est maintenant rendue à un moment décisif. L'adoption d'une nouvelle politique en développement durable est un moment opportun pour actualiser le plan stratégique adopté pour une première fois en juin 2013 afin qu'il reflète les valeurs actuelles de la collectivité de Bécancour.



MOT DU MAIRE

Développement durable : probablement l'expression la plus populaire des dernières années! Encore faut-il comprendre qu'il s'agit d'une vision de développement basée

sur des valeurs d'engagement, d'innovation et un sens profond de nos responsabilités, c'est-à-dire développer aujourd'hui pour demain.

Le concept de développement durable nous amène à l'harmonisation de nos politiques de développement économique, social et culturel.

La préservation de nos richesses et ressources, l'aménagement judicieux du territoire en passant par le support constant à la participation citoyenne : voilà autant d'objectifs auxquels nous devons tous adhérer.

La Ville de Bécancour souhaite intégrer pleinement ces valeurs et principes et offrir à tous ses citoyennes et citoyens une qualité de vie gratifiante et inclusive,

Pour que demain...

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-Guy Dubois". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line at the end.

Jean-Guy Dubois, maire
Ville de Bécancour

MISE EN CONTEXTE

La Ville de Bécancour est l'instigatrice d'une démarche innovante et un leader dans le développement durable sur son territoire. Elle se soucie des aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans ses interventions au profit de l'ensemble de la collectivité.

Une planification stratégique identifie les actions permettant d'atteindre les objectifs associés aux priorités collectives. Elle repose sur les principes de développement durable. Ce type de planification est dynamique, actualisé et nécessite la participation des élus, des citoyens et des intervenants du milieu.

Le plan stratégique propose une vision commune et des enjeux stratégiques en termes de développement durable pour la collectivité.

Au fil des années, le plan, adopté en 2013, s'est bonifié considérablement, notamment

par l'apport des idées des citoyens à la suite de chacun des forums annuels. De fil en aiguille, le plan stratégique s'est tellement enrichi qu'il devenait donc difficile de choisir parmi toutes les pistes d'actions, celles devant être réalisées en priorité dans la communauté.

Cela explique d'où vient l'intention de travailler à élaborer un nouveau plan stratégique comportant moins de pistes d'action tout en étant axé sur les nouvelles réalités et préoccupations des Bécancourois.

Il est donc souhaitable que les efforts des quatre années à venir soient plus circonscrits afin de déployer une action structurante, permettant des changements significatifs sur un nombre limité d'axes, de stratégies et d'actions.

UN COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2012, la Ville de Bécancour s'est dotée d'un Comité de développement durable (CDD). Ce comité est formé de citoyens et de citoyennes qui sont représentatifs des intérêts de la collectivité, c'est-à-dire qu'il est :

- Intergénérationnel;
- représentatif des quatre pôles du développement durable (économique, environnemental, social et culturel);
- représentatif du territoire.



Il est composé 10 membres dont :

- Un(e) représentant(e) des élus municipaux;
- Un(e) représentant(e) du comité de gestion de la Ville de Bécancour;
- Un(e) représentant(e) du Fonds ABI pour les collectivités durables;
- Un(e) ou des citoyen(ne)s de Bécancour représentant le milieu de l'éducation, le milieu culturel, la santé, le milieu communautaire, la jeunesse, l'environnement et l'économie.

Les membres du CDD sont nommés par la Ville de Bécancour pour une période de deux ans.

Le rôle du comité de développement durable est de participer à l'élaboration et au suivi du plan stratégique de développement durable.

Pour ce faire, les membres de ce comité doivent:

- Promouvoir la démarche, mobiliser le milieu et obtenir la participation active de son entourage à ce cheminement collectif.
- Orienter la démarche selon l'expertise de chacun en prenant en compte les intérêts collectifs.
- Prioriser les idées issues du forum annuel des citoyens en prenant en considération la Politique et le Plan stratégique de développement durable de Bécancour.
- Participer à la création et aux rencontres des sous-comités de travail ainsi qu'à l'élaboration de projets porteurs.

UN COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé d'élus et de membres du comité de gestion de la Ville de Bécancour. Ce comité oriente les travaux du Comité de développement durable. Il fait le lien entre ce comité et le conseil municipal. Il encadre les consultations citoyennes et l'élaboration du plan stratégique. Il est responsable de la mise en oeuvre du plan au sein de l'administration municipale.



MÉTHODOLOGIE

Le plan stratégique en développement durable (PSDD) est le fruit de différentes consultations et se veut l'expression d'une vision collective.

Ce plan vise à :

- se doter d'un instrument supplémentaire de planification territoriale prenant explicitement en compte l'environnement, la vie communautaire, le volet culturel et les intérêts économiques de la collectivité;
- développer une compréhension commune des enjeux sociaux, environnementaux, culturels et économiques du territoire pour ensuite passer à l'action;
- mobiliser la collectivité pour la création et le développement de projets durables.

ACCOMPAGNEMENT

Le plan stratégique en développement durable (PSDD) est le fruit de différentes consultations et se veut l'expression d'une vision collective.

Les accompagnateurs externes de la démarche en développement durable, KG Blanchette consultants inc. en collaboration avec Commun'agir ont accompagné la Ville de Bécancour et le comité de développement durable dans le processus de renouvellement de son plan stratégique.

Commun'agir est une organisation qui offre son expertise au service des collectivités, ainsi que des personnes, groupes et organisations concernés par leur développement en privilégiant une approche collaborative où chaque intervention est construite avec les acteurs concernés.

Les objectifs de cet accompagnement :

- Tendre vers une compréhension commune de la démarche.
- Se doter de critères collectifs pour la priorisation des axes et des stratégies.



CRITÈRES DE PRIORISATION

Après recherche et analyse et s'appuyant sur les études dans le domaine, les accompagnateurs de la démarche ont établi une liste de critères destinés à aider les membres du comité de développement durable à prioriser les enjeux et les stratégies devant servir de base au nouveau plan stratégique.

Les priorités ne devaient donc pas aller à l'encontre de l'un ou l'autre des critères suivants:

- Reflète les caractéristiques du territoire;
- Relève de la responsabilité de la collectivité de Bécancour;
- Contribue à assurer la pérennité des ressources;
- Favorise le transfert des savoirs d'une génération à l'autre;
- Tend vers une meilleure intégration du développement durable dans la collectivité;
- Génère des retombées positives à long terme;
- Est susceptible d'amorcer une action au cours des 4 prochaines années.



FORUM CITOYEN

En mai 2018, dans le cadre du forum citoyen annuel, la population bécancouroise a été invitée à proposer des actions concrètes visant à réaliser chacune des stratégies incluses dans le plan.

Pour ce faire, la population pouvait, en plus de participer au forum citoyen, s'exprimer en utilisant différents moyens technologiques.



TABLEAU SYNTHÈSE

Le tableau synthèse présente le résultat global de la démarche de planification pilotée par la Ville de Bécancour. Il est le fruit des recherches et des consultations menées au cours des derniers mois.

SPHÈRE	AXES	STRATÉGIES	ACTIONS
Environnement	1. Qualité de l'eau.	1.1 Améliorer ou protéger les sources, les plans et les cours d'eau du territoire.	1.1.1 Soutenir les bonnes pratiques en milieu agricole et urbain. 1.1.2 Mettre en valeur les rivières et les cours d'eau. 1.1.3 Aider à la mise aux normes des installations septiques.
		2. Utilisation optimale des ressources.	2.1.1 Promouvoir le compostage et le recyclage. 2.1.2 Préserver et encourager la plantation d'arbres. 2.1.3 Tendre vers une économie circulaire.
		3. Identité territoriale et culturelle.	3.1 Favoriser et soutenir la réalisation d'événements. 3.2.1 Favoriser la sauvegarde, la reconnaissance et la préservation des bâtiments et des sites patrimoniaux. 3.3.1 Soutenir la mise sur pied d'un lieu de création, de concertation et de diffusion culturelle de type maison de la culture.
Culture		3.1 Développer le sentiment d'appartenance des Bécancourais.	4.1.1 Faciliter le transport actif sécuritaire.
		3.2 Conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel.	4.1.2 Favoriser l'accès aux équipements sportifs extérieurs accessibles à tous et propices à l'activité physique.
Société	4. Participation citoyenne et solidarité sociale.	3.3 Favoriser l'expression, la création et la diffusion culturelle.	4.1.3 Mettre en valeur les jardins communautaires et les incroyables comestibles.
		4.1 Valoriser les saines habitudes de vie.	4.2.1 Établir un budget participatif. 4.2.2 Favoriser la création de lieux de rencontre.
Économie	5. Compétitivité et attractivité locale.	4.2 Encourager les initiatives jeunesse et communautaires.	5.1.1 Promouvoir l'achat, les produits et les services locaux. 5.1.2 Faciliter le transport collectif.
		5.1 Soutenir le développement et l'accès aux services de proximité (alimentation, santé, loisirs, etc.).	5.2.1 Former les entrepreneurs au commerce en ligne. 5.2.2 Mettre sur pied un incubateur entrepreneurial pour «start-up».
Éducation citoyenne au développement durable	6. Intégration du développement durable.	5.2 Favoriser la culture entrepreneuriale et l'innovation.	6.1.1 Organiser des activités citoyennes intergénérationnelles visant la transmission de connaissances ou de bonnes pratiques.

SUIVI ET ANALYSE

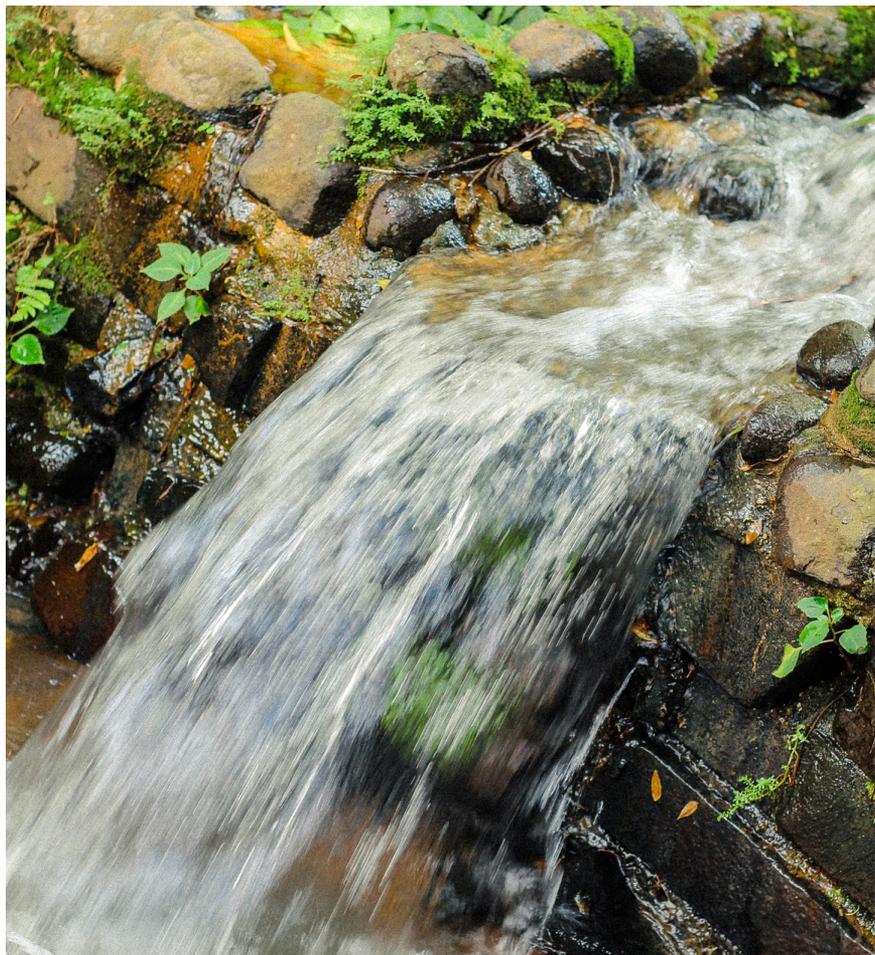
Au cours des quatre prochaines années, la Ville de Bécancour, le comité de développement durable, les citoyens et les parties prenantes concernées travailleront de concert à la réalisation des actions inscrites dans le plan stratégique.

Certaines actions nécessiteront plus de temps que d'autres pour arriver au stade de réalisation. Les citoyens et les intervenants pourront suivre l'avancement des réalisations puisque des efforts de communication seront maintenus par souci de transparence et pour favoriser une participation citoyenne continue.

Adopté par résolution en séance du conseil municipal le
9 juillet 2018







Bécancour